

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Enseignement à l'UniNE : une commission pour viser l'excellence

Neuchâtel, le 18 mars 2015. L'Université de Neuchâtel (UniNE) prend des mesures pour renforcer l'excellence et l'attractivité de ses formations. Elle vient de mettre en place une commission qui planchera sur des thématiques liées à l'enseignement et permettra l'échange de bonnes pratiques entre les facultés. Cette décision s'inscrit dans le cadre du mandat d'objectifs confié par le Grand Conseil neuchâtelois. Elle correspond en outre aux valeurs défendues par l'UniNE : proximité avec les étudiant-e-s et haut niveau des formations.

Dans le mandat d'objectifs en huit points couvrant la période 2014 à 2017, les autorités cantonales en ont retenu deux qui concernent spécifiquement les cours proposés aux étudiant-e-s. Le mandat n°3 demande à l'UniNE de renforcer la pédagogie universitaire afin de favoriser l'excellence et l'attractivité de son enseignement. Le mandat n°4 demande de mettre en œuvre une stratégie pour faciliter l'entrée des étudiant-e-s dans le monde professionnel.

La nouvelle commission CURSUS constitue une première étape en vue de concrétiser ces objectifs. Composée de membres du rectorat et des décanats de chaque faculté, elle accueillera également les conseillères et conseillers aux études ainsi que la responsable de la mobilité. Elle bénéficiera ainsi du concours de personnes qui, dans leur travail quotidien, sont extrêmement bien placées pour identifier les besoins des étudiant-e-s ainsi que le potentiel de l'UniNE pour y répondre. Elle pourra également inviter des spécialistes parmi les corps intermédiaire et étudiantin ou parmi les services de l'UniNE.

Dans l'éventail des thématiques sur lesquelles la commission pourra être appelée à mener des réflexions, on peut citer l'adéquation des formations avec le marché du travail, les aptitudes linguistiques requises et les langues d'enseignement, l'évaluation de la qualité des cours, la cohérence des règlements des études et examens, la valorisation des doctorats, l'organisation de la formation continue, l'interdisciplinarité ou encore la définition et la mesure des acquis de formation pour chaque cursus.

La commission CURSUS a été constituée en décembre dernier. Ses travaux viennent de commencer avec une première séance qui s'est tenue le 16 mars. En 2015, elle a fixé comme priorité l'examen des plans d'études sous divers angles : nombre de tentatives avant l'échec définitif, rapport entre le travail demandé aux étudiant-e-s et les crédits ECTS accordés, modalités d'évaluation, relation entre cours obligatoires et à option, etc.

Contacts :

*Jean-Jacques Aubert, vice-recteur Enseignement, jean-jacques.aubert@unine.ch
Tél. 032 718 17 84*

*Fabian Greub, responsable des affaires publiques et porte-parole, fabian.greub@unine.ch,
Tél. 032 718 10 79 ou 078 759 84 39*